L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 92 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI 26 JANVIER 1882.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 26 janvier 1882
Température—Pluie, temps partiellement nuageux et plus chaud, vents généralement du sud-est au sud ouest.

Température du 25 janvier 1882.
Thermomètre de C. Durazzo, Opticien.
14 rue de Chartres.

Heures	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	52	11
Midi	66	19
3 P. M.	66	19
6 P. M.	64	17

Mercredi, 25 janvier 1882.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Ga	30	Louisville, Ky	51
Atlanta	34	Memphis, Tenn	51
Cincinnati, O	44	Mobile, Ala	56
Cairo, Ill	49	Montgomery, Ala	49
Chattanooga, Tenn	40	Nashville, Tenn	50
Charleston, S C	47	New Orleans, La	57
Davenport, Iowa	44	Omaha, Neb	—
Dubuque, Iowa	37	Pittsburgh, Pa	40
Galveston, Texas	67	Savannah, Ga	54
Indianapolis	47	Shreveport, La	54
Keokuk, Iowa	47	St Louis, Mo	50
Key West, Fla	80	St Paul, Minn	—
La Crosse, Wis	—	Vicksburg, Miss	65
Leavenworth, Kan	54	Yankton, D T	—

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	10.05	Nashville, Tenn	52.05
Cairo, Ill	47.02	New Orleans	2.08
Chattanooga, T	43.05	Memphis	—
Davenport, Ia	4.05	Pittsburgh, Pa	6.05
Keokuk, Iowa	4.00	Shreveport, La	23.11
La Crosse, Wis	—	St Louis, Mo	8.08
Leavenworth, K	2.02	St-Paul, Minn	—
Louisville, Ky	21.10	Vicksburg, Miss	41.10
Memphis, Tenn	34.07	Yankton, D T	—

Différence des niveaux des hautes eaux de 1874.
A. J. ARMSTRONG,
Private Signal Corps, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les 24 heures.

Mariages.

John A Laurent à Mathilde Matterjean.
Ludwig Schmidt à Amelie Feldner.
Henry Scott à Belle Buford.
William Jackson à Celina Kuhne.
Alphonse Saloon à Lena Stoppe.

Naissances.

Mme Geo Schwan, un garçon, 19 jan:
" Wm Nagel, un garçon, 19 déc 1881.
" Nicholas Kochnin, une fille, 31 décembre 1881.
" Peter Beahm, un garçon, 5 déc 1881.
" Balthasar Bray, un garçon, 19 jan.
" Alex Rivergas, une fille, 23 déc.
" John H Specht, une fille, 19 jan.
" Charles Colman, une fille, 3 août 1880.
" James B Wandes, une fille, 12 jan.
" Emile Jones, une fille, 11 déc 1881.
" Phillip J Bessenasser, un garçon, 6 déc 1881.
" Joseph Espinach, une fille, 4 janv.

Décès.

Henry Glandis, c, 43 ans, 77 rue North Basin.
Theodore Spaulding, c, 40 ans, 431 rue South Liberty.
Loretta May Donovan, 2 ans, 443 rue St-Louis.
Dame veuve Marie T de St-Romes, 80 ans, 169 rue Ste-Anne.
Roman Brady, 50 ans, Asile pour les Vieillards et les Infirmes.
Mme Mary D Boutté, 63 ans, 55 rue St-Antoine.
John Geo Kern, 14 ans, Maison, privée Esplanade.
Annette Dowden, c., 8 mois, 66 rue North Johnson.
Marie Ursule Giquel, c, 40 ans, Royale et Barthélemy.
Cécile Atkens, c, 3 mois, 181 Chemin du Bayou.
Dame veuve Catharine Heier, 52 ans, paroisse St-Bernard.
Mary Beshlinger, 9 ans, 734 rue Amour.
Miss Annie Crehan, 30 ans, Race et St-Thomas.
Edward Edmond Meteye, 23 mois, 159 rue Bourbon.
Martha Chamilo, c, 26 ans, Rochebleve et Ste-Anne.
Siemsiné Molles, 77 ans, 84 rue Lakarpe.
Frank P Castellano, 8 mois, 68 rue Nouvelle, rue Strange, c, 40 ans, 320 rue Poydras.

Voyageurs arrivés aux principaux Hôtels.

CITY HOTEL.

C C Dennis et femme, Augusta, Ga; James A Bothick et femme, Nile Orléans, Lou; Ed C McRady, Shreveport, Lou; Wm Smith, Arkansas; Gen'l M Corse, New York; Samuel Lewis, Jr, Hobt T Doyle et femme, Pensacola, Fla. N W Whitehead, J R Leake, Isa du Rivage, J W Beshanan Hickory, N C; Hubert Pugh, Milton, Fla; H W Feaney, Cleveland, Ohio; J Sullivan, Whitehall, mich; W E Newman, Coushatta, Lou; O F McIntyre, Shell Mounds, Miss; Mrs Liddell, Carrollton, miss; Chas B Galloway et fam me, Jackson, miss; F L Riley, Hobron, miss; Gray Peter Mitchell, Great Shanty Lands, Ind; Bishop Talbot, Indiana; D E Neighbow, Kansas City; J S Judd, Columbus, Geo; R Krust, New York; R S Sutton, Louisville, Ky; J M Wilder, Cincinnati, Ohio; Chas H Wider, Chicago, Ill; J B Wert, Durand, miss; R H Henry, Brooklyn, miss; J Barnett, femme et 2 enfants, Ed Hubbard, Philadelphie; J H Lerchast, Galveston, Tx; W E Paugh et femme, Jamestie, Lou.

Cour criminelle de district.

A la section A, (juge Roman)—Mike Culligan, accusé de voies de fait, a été déclaré coupable d'attaque.

Marie Monroe, prévenue de voies de fait, a été acquittée.

Le jugement du Dr W. Bille, accusé de faux; celui de Tony Lavère et de Ferdinand Fuhrer, prévenus de vols—ont été remis sans fixation de date.

Le décret de la cour suprême, qui accorde une nouvelle audition de cause à Charles Aroe, convaincu d'obtention d'argent sous de faux prétextes, a été reçu, hier matin. Sur la motion de l'avocat de l'inculpé, celui-ci a été relâché après qu'il eut fourni un cautionnement de $250.

A la section B, (juge Luzenberg)—Sam. Lewis et Alfred Savage, prévenus de voies de fait; Louis de Jersey Hall et George Glennes, de vol; H. Mouster, de port d'armes cachées—se sont déclarés innocents.

Alex. Gray, prévenu de voies de fait, a été acquitté.

Tom Cees, convaincu de vol, a été condamné à un mois de détention à la prison de paroisse.

Herman Lucich a été condamné à $50 d'amende ou deux mois de détention à la même prison, pour cruauté envers des animaux.

Le ministère public a renoncé à la poursuite de Joseph Defner, de Matt et d'Hy. Rider, accusés de voies de fait.

Le jugement de Sam Lewis, prévenu de voies de fait, a été remis à lundi prochain.

Cour du recorder Mittenberger.—Tom Mace, et Andrew Eridge, convaincus de n'avoir aucun moyen d'existence; Emma Carrie, Annie Johnson, Lizzie Burnside et Aurelie Jackson, convaincues d'avoir enfreint l'ordonnance 526 qui a trait aux prostituées, ont été condamnés à $25 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Jane Darby accusait Rosina Augustus de l'avoir insulté et d'avoir troublé la paix; les dépositions ont établi que les deux femmes s'étaient battues copieusement insultées et servies d'un langage indécent. Le magistrat leur a dit que ces sortes de plaintes sont trop fréquentées, il veut mettre un terme aux querelles dont les voisins se plaignent. Il a condamné les adversaires à une amende de $5 ou dix jours de détention à la geôle de police.

John J. Daly, accusé d'avoir volé, à Minnie Golding, une montre et une chaine en or, évaluées à $85; que l'officier de police Clew accuse de n'avoir aucun moyen d'existence, d'être dangereux et suspect—a été envoyé en prison, où il restera jusqu'au jour de l'instruction de la cause, n'a pas pu donner un cautionnement de $1,250.

Hattie Alexander et Geo Baker ont été condamnés à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police, pour bataille et tapage de nuit.

John Lewis, Jules Sharp et Théophile Amber, prévenus de n'avoir aucun moyen d'existence, ont été requis de fournir un cautionnement de $250 en attendant l'instruction.

Cour du recorder Davey.—H. Kerns, accusé de voies de fait et d'attaque à main armée, a été requis de donner un cautionnement de $1,000 en attendant l'instruction.

John Gallagher et Mme Gallagher, prévenus d'avoir blessé Andrew Murphy, ont fourni un cautionnement de $500 chacun pour répondre de leur comparution.

Jos. Stephenson, accusé d'avoir, le 22 du courant, enlevé cent cinquante-cinq piastres d'une poche du gilet de M. R. A. Faulkner, à bord du "Earle", tandis que ce bateau à vapeur descendait le fleuve et était en face de Baton Rouge, a été envoyé à la cour d'un des commissaires des Etats Unis, le délit ayant été commis sur le fleuve.

Andrew Murphy a été envoyé à la cour criminelle de district, sous prévention de port d'armes cachées.

Jeffrey Jackson, c, qui, le 28 du mois dernier, a asséné d'un coup de bâton aux officiers de police Hawkins et Seeland, et qui a été grièvement blessé par l'agent Hawkins tandis que les deux agents essayaient de l'arrêter pour être entré, méchamment, chez Maggie Dorsey, c, dans la rue Jackson, puis Claiborne, dans une intention d'y commettre un délicte, a été envoyé à la cour criminelle de district. Cautionnement de $1,000.

Jos. Beaudron prévenu de blessures a été envoyé à la même Cour. Cautionnement de $1,000.

La mort de Dave Hamilton, c., blessé, le 4 du courant, dans la rue Clara, entre Thalie et Melpomène.

L'enquête d'hier.

Le coroner Le Monnier a commencé et terminé, hier, l'enquête des faits qui se rattachent à la mort de Dave Hamilton. Voici les dépositions que les jurés ont entendues.

Ls Dr Charles Young.—Je demeure au coin des rues Melpomène et Remparts.

Le 4 du courant vers huit heures du soir, on est venu me chercher pour un petit garçon de couleur; j'ai su plus tard que c'était David Hamilton, qui demeurait dans la rue Clara, près Thalie. Je me suis transporté à la résidence indiquée; j'y ai trouvé le jeune garçon souffrant d'une blessure au cou, faite par une balle. J'ai opéré le pansement. Le blessé est mort le 6 du même mois, à cinq heures du matin.

Willie White, c—Je demeure dans la rue Claiborne, entre Melpomène et Thalie.

J'ai assisé ans. Le mercredi, 4 du courant, entre six et sept heures du soir, j'étais dans la rue Clara, près Melpomène, avec quatre petits garçons de couleur, parmi lesquels était Hy Martin. Nous nous sommes dirigés vers la rue Félicité; en allant de Pilet nous avons rencontré Dave Hamilton; ce dernier en s'adressant à Martin lui a dit: Eh bien, petit nègre." Martin lui a répondu: Eh bien, Mitémore." Hamilton s'est alors écrié: A vous, mon enfant de chien, je vous mettrai en feu ce soir" en ce disant, il a tiré un pistolet de sa poche, et Martin lui dit: "Je sais que vous pouvez le faire," puis s'est éloigné sur Hamilton pour lui arracher l'arme des mains; le pistolet est parti pendant la lutte. Je ne sais pas qui avait la main sur la gachette. Hamilton n'est écrié, en levant les mains: "Oh! mon Dieu, je suis blessé!" Martin est allé chercher un médecin; lui et le défunt étaient amis. Hamilton avait l'habitude, quand il rencontrait plusieurs d'entre nous, de tirer son revolver de sa poche.

Henri Murray—Je demeure au No 349 de la rue Liberté,

J'ai dix-huit ans. Le 4 du courant, j'étais dans la rue Clara, près Melpomène, avec Eddy Simmons, Hy. Martin et Willie White; nous y avons rencontré Dave Hamilton, le défunt. Ceux qui étaient avec moi se sont arrêtés et j'ai continué ma route. Je ne sais rien de ce qui s'est passé. J'étais à un demi-bloc lorsque j'ai entendu une détonation; je suis revenu sur mes pas; c'est alors que j'ai su qu'Hamilton était blessé.

Le verdict déclare que la mort a été causée par une arme à feu, tandis qu'Hamilton et Henri Martin intitaient, le 4 du courant.

La mort de William Jones, c., tué, le 15 du courant, dans la rue Josephine, entre Liberté et Franklin.

L'enquête d'hier.

Les témoignages.—Verdict.

Hier soir, à huit heures, le coroner Le Monnier a commencé et terminé à —— heures l'enquête relative à la mort de William Jones.

Nous donnons ci-après les témoignages sur lesquels le jury a rendu son verdict.

Scott Sheard, c—Je demeure au coin des rues Philippe et Liberté.

Le dimanche 15 du courant, il y avait une partie de dés sur le trottoir de la rue Franklin, près St-Andrew; une querelle s'est élevée parmi les joueurs; Sheard a poussé Jones et celui-ci l'a frappé; Sheard a tiré un couteau de sa poche; j'ai pris Jones par le bras et l'ai emmené. Un mot; Sheard nous a suivis et était séparé de nous d'un quart d'îlot.

A deux îlots de l'endroit où la querelle avait eu lieu, (dans la rue Josephine, entre Liberté et Franklin), un homme de couleur que je ne connais pas mais que je puis reconnaître, a passé un revolver à Jake Sheard, celui-ci nous a rejoints au coin des rues Josephine et Liberté; s'adressant à Jones, Sheard lui a dit: Je te mettrai la main gauche à la figure,—et tenant un pistolet de la main droite: ..Mon enfant de chien, vous m'avez frappé sans motif; je vous tuerai." Jones s'est laissé pour ramasser un morceau de brique, et, tandis qu'il levait la brique pour la lancer à la tête de Sheard, celui-ci a fait feu sur lui. Jones a crié, en s'adressant à plusieurs personnes présentes: "Messieurs, arrêtez cet homme; je suis assassiné." J'ai été au devant de Jones qui était toujours debout; je lui ai demandé s'il était blessé, il m'a répondu affirmativement; je l'ai fait accoucher sur le trottoir; cinq minutes après il était mort. Sheard, après que Jones s'est été arrêter cet homme, s'est enfui. Il avait le revolver à la main; il descendait la rue Liberté. Je connais Jones depuis mon enfance. Je ne connais pas Sheard.

Philippe Lobell.—Je demeure au No 427 de la rue St-Andrew.

Je sais aussi qui a arrêté Sheard. Le 15 du courant, j'étais assis avec d'autres amis, sur un escalier à l'encoignure des rues Liberté et St Andrè; quelqu'un ayant crié qu'un nègre battait dans la rue Franklin, j'ai couru dans la direction indiquée. Au coin St-André et Franklin, j'ai vu dans la rue Franklin trois individus qui tenaient chacun deux d'entre eux dans l'avant, le troisième (celui que j'ai arrêté) était à une quinzaine de pas derrière eux.

Les trois hommes sont passés de la rue Josephine dans la rue Liberté je ne les ai point perdus de vue. Quelqu'un ayant dit: "Ils se battent entre eux, nous nous sommes tous mis à courir. Arrivés dans la rue Liberté, nous nous sommes arrêtés car nous avons vu l'homme noir (Sheard) tirant un pistolet. Jones avait une brique dans les mains. Je n'ai pas pu entendre ce qui se disait.

J'ai vu deux personnes—le défunt et l'accusé. Le témoin qui m'a précédé était avec le défunt quand je les ai vus la première fois, mais lorsque le coup de pistolet a été tiré, il était à encoignure Liberté. Il se cachait. J'ai vu l'homme noir faire feu. Jones, s'adressant à moi, s'est écrié: "Vous, blanc, arrêtez cet homme noir. L'homme noir s'est enfui, nous l'avons tous poursuivi. Il a descendu la rue Liberté jusqu'à la rue Franklin, puis est revenu à la rue de Josephine. Je l'ai arrêté dans la rue Clara, entre Troisième et Quatrième.

A vant que j'eusse mis la main au collet, il a jeté un couteau à ses pieds; je lui ai demandé de me donner son pistolet. Il l'a retiré de sa poche et l'a jeté à terre, je me suis baissé, il s'est enfui et me rabattant que je l'ai arrêté. Je l'ai amené à la station du sixième precinct. Ce n'est qu'à mon retour de l'endroit où je l'ai arrêté que j'ai rencontré un officier de police. Quand je l'ai arrêté, l'homme noir m'a dit qu'il avait fait feu sur le défunt à son corps défendant.

Mme Marie Jackson, c—Je corrobore le témoignage de Scott Mas'el, mon mari.

Dans la rue Josephine, entre Franklin et Liberté, j'ai vu un homme de couleur nommé Smith, passer un mouchoir à Sheard, celui-ci a enlevé son paletot, l'a donné à Smith, puis a couru à l'encoignure où Jones était et a fait feu sur lui. J'ignore s'il y avait quelque chose dans le mouchoir.

Le verdict déclare que la mort a été causée par une blessure au côté gauche (entre la septième et huitième côtes) faite par une arme à feu, le 15 du courant, au coin des rues Josephine et Liberté; que l'arme était entre les mains de Jack Sheard, c. actuellement en prison; que Jim Smith, c, est le complice de Sheard.

—Hier matin, à deux heures, on ne sait dont on ignore la cause a été blessé dans la chambre de Mme D. Lalley, au coin des rues St-Ferdinand et Girod. Les dégâts sont insignifiants.

—Wm Hiffer conduisait le cab No 167 rue Canal, près Trémé; son cheval s'est heurté contre une planche et légèrement blessé. On réparait la rue, et on n'y avait point placé une lumière rouge ainsi que l'exige l'ordonnance.

—Nombre de personnes vaccinées dans le 2me District par le Dr W. R. Mandeville du 7 décembre 1881 au 24 janvier 1882:

Hommes blancs	28
Hommes de couleur	47
Femmes blanches	13
Femmes de couleur	23
Enfants blancs	195
Enfants de couleur	99
Total	405

Nous devons ce relevé à l'obligeance de M. Louis C. Wilts, officier sanitaire.

—John Butler et Apbonse Compe travaillaient près d'un tas de sacs de graines de coton, qui sont tombés sur eux. Butler a été grièvement blessé. On l'a transporté chez lui à l'encoignure Prieur et Lafarpe. Hier soir, son état était des plus critiques. Compe a reçu de légères contusions. On l'a également transporté à sa résidence au coin des rues Lapeyrouse et Prieur.

—Hier, à midi et demi, John Whalen a été blessé à la tête dandis qu'il travaillait dans la cale du steamer Ryerson, amarré au pied de la rue Market.

—Une demi heure plus tard, Wm. Roberts, c, âgé de seize ans, est tombé dans le fleuve, au pied de la rue Erato. James Jockee, l'a retiré de l'eau. On l'a transporté chez lui, coin des rues St. Louis et Johnson.

Garotté et volé.—Hier soir, à dix heures, un individu dont nous n'avons pu savoir le nom a été garrotté par trois nègres, rue des Remparts, entre Bienville et Conti. Tandis que deux d'entre eux le tenaient, le troisième lui a enlevé deux piastres et demie, une montre et une chaine. Il n'y a pas eu d'arrestation.

Extrait d'un article du *Temps* de Paris sur la situation de l'Irlande:

La situation de l'Irlande devient tous les jours plus grave, le problème sous les yeux plus insoluble. La juridiction de la cour instituée pour l'évaluation des fermages avait d'abord paru être acceptée par les tenanciers; les demandes de redressement étaient si nombreuses que le tribunal en était débordé; puis, tout à coup, le mot d'ordre donné par les meneurs a prévalu, le cri de *no rent*, point de redevance! l'a emporté, et non seulement le tenancier a refusé de payer le fermage dont il avait obtenu la réduction, mais celui qui avait envie de s'acquitter dans ces nouvelles conditions a été menacé de mauvais traitements, quelquefois de mort. Ce qu'on appelle la question irlandaise a ainsi changé de face. Il y a quelques mois il ne s'agissait que de faire payer des gens qui n'acquittaient pas leurs engagements sous prétexte que le propriétaire du sol leur demandait trop; ce qu'ils exigeaient alors, c'était uniquement une fixation plus équitable des prix. Aujourd'hui que la *Land Act* leur a donné satisfaction, ils ne veulent plus de la terre ne leur suffit plus, c'est la possession même du sol que réclame le paysan, c'est l'expulsion à son profit des détenteurs actuels de la propriété foncière. On comprend la difficulté que présente le mouvement sous cette nouvelle forme. Le gouvernement anglais a engagé l'honneur à faire respecter la loi et à rétablir l'ordre.

Après avoir obtenu du Parlement une mesure aussi exceptionnelle que le bill agraire, après avoir amené l'opinion de l'Angleterre à un sacrifice de principes considérable, le gouvernement s'est cru dès lors tenu de sauvegarder une agitation factieuse, et qui ne tend d'ailleurs à rien de moins qu'à une révolution sociale. Mais comment s'y prendre? L'adversaire est insaisissable. On veut arrêter les meneurs qui ont commencé un propriétaire refuse de payer le revolver à Jake Sheard, celui-ci nous a rejoints au coin des rues Josephine et Liberté; s'adressant à Jones, Sheard lui a dit: Je te mettrai la main gauche à la figure,—et tenant un pistolet de la main droite: ..Mon enfant de chien, vous m'avez frappé sans motif; je vous tuerai." Jones s'est laissé pour ramasser un morceau de brique, et, tandis qu'il levait la brique pour la lancer à la tête de Sheard, celui-ci a fait feu sur lui. Jones a crié, en s'adressant à plusieurs personnes présentes: "Messieurs, arrêtez cet homme; je suis assassiné." J'ai été au devant de Jones qui était toujours debout; je lui ai demandé s'il était blessé, il m'a répondu affirmativement; je l'ai fait accoucher sur le trottoir; cinq minutes après il était mort. Sheard, après que Jones s'est été arrêter cet homme, s'est enfui. Il avait le revolver à la main; il descendait la rue Liberté. Je connais Jones depuis mon enfance. Je ne connais pas Sheard.

Philippe Lobell.—Je demeure au No 427 de la rue St-Andrew.

Je sais aussi qui a arrêté Sheard. Le 15 du courant, j'étais assis avec d'autres amis, sur un escalier à l'encoignure des rues Liberté et St Andrè; quelqu'un ayant crié qu'un nègre battait dans la rue Franklin, j'ai couru dans la direction indiquée. Au coin St-André et Franklin, j'ai vu dans la rue Franklin trois individus qui tenaient chacun deux d'entre eux dans l'avant, le troisième (celui que j'ai arrêté) était à une quinzaine de pas derrière eux.

Les trois hommes sont passés de la rue Josephine dans la rue Liberté je ne les ai point perdus de vue. Quelqu'un ayant dit: "Ils se battent entre eux, nous nous sommes tous mis à courir. Arrivés dans la rue Liberté, nous nous sommes arrêtés car nous avons vu l'homme noir (Sheard) tirant un pistolet. Jones avait une brique dans les mains. Je n'ai pas pu entendre ce qui se disait.

J'ai vu deux personnes—le défunt et l'accusé. Le témoin qui m'a précédé était avec le défunt quand je les ai vus la première fois, mais lorsque le coup de pistolet a été tiré, il était à l'encoignure Liberté. Il se cachait. J'ai vu l'homme noir faire feu. Jones, s'adressant à moi, s'est écrié: "Vous, blanc, arrêtez cet homme noir. L'homme noir s'est enfui, nous l'avons tous poursuivi. Il a descendu la rue Liberté jusqu'à la rue Franklin, puis est revenu à la rue de Josephine. Je l'ai arrêté dans la rue Clara, entre Troisième et Quatrième.

Avant que j'eusse mis la main au collet, il a jeté un couteau à ses pieds; je lui ai demandé de me donner son pistolet. Il l'a retiré de sa poche et l'a jeté à terre, je me suis baissé, il s'est enfui et me rabattant que je l'ai arrêté. Je l'ai amené à la station du sixième precinct. Ce n'est qu'à mon retour de l'endroit où je l'ai arrêté que j'ai rencontré un officier de police. Quand je l'ai arrêté, l'homme noir m'a dit qu'il avait fait feu sur le défunt à son corps défendant.

Mme Jackson, c—Je demeure dans la rue Liberté, entre Josephine et Jackson.

Le jour où Jones a été tué, j'étais assise sur mon balcon. J'ai vu Sheard tirer sur Jones. Je ne sais rien de plus. Jim Smith et Sheard demeuraient dans la même maison que moi. Smith s'est mariée le samedi soir, la veille du jour où Jones a été tué; je l'ai vu le lendemain dimanche; je ne l'ai pas vu depuis. Sa femme demeure toujours au même endroit. Il travaillait sur les bateaux.

Le verdict déclare que la mort a été causée par une arme à feu, tandis qu'Hamilton et Henri Martin intitaient, le 4 du courant.

—Ross Raymond qui se fait passer pour correspondant du "New York Herald" a obtenu une somme de cent piastres de M. Rivers, propriétaire de l'hôtel St-Charles, qu'il a pris des chambres, en présentant un mandat sur les directeurs du "Herald." M. Rivers, après en avoir remis le montant à Raymond, a demandé aux propriétaires du journal par voie télégraphique, s'ils avaient autorisé Raymond à tirer sur eux et si ce dernier les représentait ici en qualité de correspondant; la réponse ne s'est pas fait attendre. Ces messieurs ont répondu à M. Rivers que Raymond avait été leur employé mais qu'il ne l'était plus et qu'il n'était pas autorisé à tirer sur eux. A la réception de la dépêche, M. Rivers s'est rendu au bureau du chef de la police; il lui a fait connaître le but de sa visite et lui a donné le signalement de Raymond. MM. Gaster et McDonogh, membres de la police secrète, ayant été chargés par M. Boylan de l'arrestation, se sont mis en campagne, et ce matin, hier matin à sept heures pour ramasser un morceau de brique, et, tandis qu'il levait la brique pour la lancer à la tête de Sheard, celui-ci a fait feu sur lui. Jones a crié, en s'adressant à plusieurs personnes présentes: "Messieurs, arrêtez cet homme; je suis assassiné." J'ai été au devant de Jones qui était toujours debout; je lui ai demandé s'il était blessé, il m'a répondu affirmativement; je l'ai fait accoucher sur le trottoir; cinq minutes après il était mort. Sheard, après que Jones s'est été arrêter cet homme, s'est enfui. Il avait le revolver à la main; il descendait la rue Liberté. Je connais Jones depuis mon enfance. Je ne connais pas Sheard.

Philippe Lobell.—Je demeure au No 427 de la rue St-Andrew.

Je sais aussi qui a arrêté Sheard. Le 15 du courant, j'étais assis avec d'autres amis, sur un escalier à l'encoignure des rues Liberté et St Andrè; quelqu'un ayant crié qu'un nègre battait dans la rue Franklin, j'ai couru dans la direction indiquée. Au coin St-André et Franklin, j'ai vu dans la rue Franklin trois individus qui tenaient chacun deux d'entre eux dans l'avant, le troisième (celui que j'ai arrêté) était à une quinzaine de pas derrière eux.

Les trois hommes sont passés de la rue Josephine dans la rue Liberté je ne les ai point perdus de vue. Quelqu'un ayant dit: "Ils se battent entre eux, nous nous sommes tous mis à courir. Arrivés dans la rue Liberté, nous nous sommes arrêtés car nous avons vu l'homme noir (Sheard) tirant un pistolet. Jones avait une brique dans les mains. Je n'ai pas pu entendre ce qui se disait.

J'ai vu deux personnes—le défunt et l'accusé. Le témoin qui m'a précédé était avec le défunt quand je les ai vus la première fois, mais lorsque le coup de pistolet a été tiré, il était à l'encoignure Liberté. Il se cachait. J'ai vu l'homme noir faire feu. Jones, s'adressant à moi, s'est écrié: "Vous, blanc, arrêtez cet homme noir. L'homme noir s'est enfui, nous l'avons tous poursuivi. Il a descendu la rue Liberté jusqu'à la rue Franklin, puis est revenu à la rue de Josephine. Je l'ai arrêté dans la rue Clara, entre Troisième et Quatrième.

Avant que j'eusse mis la main au collet, il a jeté un couteau à ses pieds; je lui ai demandé de me donner son pistolet. Il l'a retiré de sa poche et l'a jeté à terre, je me suis baissé, il s'est enfui et me rabattant que je l'ai arrêté. Je l'ai amené à la station du sixième precinct. Ce n'est qu'à mon retour de l'endroit où je l'ai arrêté que j'ai rencontré un officier de police. Quand je l'ai arrêté, l'homme noir m'a dit qu'il avait fait feu sur le défunt à son corps défendant.

Mme Marie Jackson, c—Je corrobore le témoignage de Scott Mas'el, mon mari.

Dans la rue Josephine, entre Franklin et Liberté, j'ai vu un homme de couleur nommé Smith, passer un mouchoir à Sheard, celui-ci a enlevé son paletot, l'a donné à Smith, puis a couru à l'encoignure où Jones était et a fait feu sur lui. J'ignore s'il y avait quelque chose dans le mouchoir.

Le verdict déclare que la mort a été causée par une blessure au côté gauche (entre la septième et huitième côtes) faite par une arme à feu, le 15 du courant, au coin des rues Josephine et Liberté; que l'arme était entre les mains de Jack Sheard, c. actuellement en prison; que Jim Smith, c, est le complice de Sheard.

—Ross Raymond qui se fait passer pour correspondant du "New York Herald" a obtenu une somme de cent piastres de M. Rivers, propriétaire de l'hôtel St-Charles, qu'il a pris des chambres, en présentant un mandat sur les directeurs du "Herald." M. Rivers, après en avoir remis le montant à Raymond, a demandé aux propriétaires du journal par voie télégraphique, s'ils avaient autorisé Raymond à tirer sur eux et si ce dernier les représentait ici en qualité de correspondant; la réponse ne s'est pas fait attendre. Ces messieurs ont répondu à M. Rivers que Raymond avait été leur employé mais qu'il ne l'était plus et qu'il n'était pas autorisé à tirer sur eux. A la réception de la dépêche, M. Rivers s'est rendu au bureau du chef de la police; il lui a fait connaître le but de sa visite et lui a donné le signalement de Raymond. MM. Gaster et McDonogh, membres de la police secrète, ayant été chargés par M. Boylan de l'arrestation, se sont mis en campagne, et ce matin, hier matin à sept heures et demie, Raymond a été arrêté dans la cale du steamer Ryerson, amarré au pied de la rue Market.

—Une demi heure plus tard, Wm. Roberts, c, âgé de seize ans, est tombé dans le fleuve, au pied de la rue Erato. James Jockee, l'a retiré de l'eau. On l'a transporté chez lui, coin des rues St. Louis et Johnson.

Garotté et volé.—Hier soir, à dix heures, un individu dont nous n'avons pu savoir le nom a été garrotté par trois nègres, rue des Remparts, entre Bienville et Conti. Tandis que deux d'entre eux le tenaient, le troisième lui a enlevé deux piastres et demie, une montre et une chaine. Il n'y a pas eu d'arrestation.

Extrait d'un article du *Temps* de Paris sur la situation de l'Irlande:

La situation de l'Irlande devient tous les jours plus grave, le problème sous les yeux plus insoluble. La juridiction de la cour instituée pour l'évaluation des fermages avait d'abord paru être acceptée par les tenanciers; les demandes de redressement étaient si nombreuses que le tribunal en était débordé; puis, tout à coup, le mot d'ordre donné par les meneurs a prévalu, le cri de *no rent*, point de redevance! l'a emporté, et non seulement le tenancier a refusé de payer le fermage dont il avait obtenu la réduction, mais celui qui avait envie de s'acquitter dans ces nouvelles conditions a été menacé de mauvais traitements, quelquefois de mort. Ce qu'on appelle la question irlandaise a ainsi changé de face. Il y a quelques mois il ne s'agissait que de faire payer des gens qui n'acquittaient pas leurs engagements sous prétexte que le propriétaire du sol leur demandait trop; ce qu'ils exigeaient alors, c'était uniquement une fixation plus équitable des prix. Aujourd'hui que la *Land Act* leur a donné satisfaction, ils ne veulent plus de la terre ne leur suffit plus, c'est la possession même du sol que réclame le paysan, c'est l'expulsion à son profit des détenteurs actuels de la propriété foncière. On comprend la difficulté que présente le mouvement sous cette nouvelle forme. Le gouvernement anglais a engagé l'honneur à faire respecter la loi et à rétablir l'ordre.

Après avoir obtenu du Parlement une mesure aussi exceptionnelle que le bill agraire, après avoir amené l'opinion de l'Angleterre à un sacrifice de principes considérable, le gouvernement s'est cru dès lors tenu de sauvegarder une agitation factieuse, et qui ne tend d'ailleurs à rien de moins qu'à une révolution sociale. Mais comment s'y prendre? L'adversaire est insaisissable. On veut arrêter les meneurs qui ont commencé un propriétaire refuse de payer le fermage dont il avait obtenu la réduction, mais celui qui avait envie de s'acquitter dans ces nouvelles conditions a été menacé de mauvais traitements, quelquefois de mort. Ce qu'on appelle la question irlandaise a ainsi changé de face. Il y a quelques mois il ne s'agissait que de faire payer des gens qui n'acquittaient pas leurs engagements sous prétexte que le propriétaire du sol leur demandait trop; ce qu'ils exigeaient alors, c'était uniquement une fixation plus équitable des prix. Aujourd'hui que la *Land Act* leur a donné satisfaction, ils ne veulent plus de la terre ne leur suffit plus, c'est la possession même du sol que réclame le paysan, c'est l'expulsion à son profit des détenteurs actuels de la propriété foncière. On comprend la difficulté que présente le mouvement sous cette nouvelle forme. Le gouvernement anglais a engagé l'honneur à faire respecter la loi et à rétablir l'ordre.

Après avoir obtenu du Parlement une mesure aussi exceptionnelle que le bill agraire, après avoir amené l'opinion de l'Angleterre à un sacrifice de principes considérable, le gouvernement s'est cru dès lors tenu de sauvegarder une agitation factieuse, et qui ne tend d'ailleurs à rien de moins qu'à une révolution sociale. Mais comment s'y prendre? L'adversaire est insaisissable. On veut arrêter les meneurs qui ont commencé un propriétaire refuse de payer le fermage dont il avait obtenu la réduction, mais celui qui avait envie de s'acquitter dans ces nouvelles conditions a été menacé de mauvais traitements, quelquefois de mort. Ce qu'on appelle la question irlandaise a ainsi changé de face. Il y a quelques mois il ne s'agissait que de faire payer des gens qui n'acquittaient pas leurs engagements sous prétexte que le propriétaire du sol leur demandait trop; ce qu'ils exigeaient alors, c'était uniquement une fixation plus équitable des prix. Aujourd'hui que la *Land Act* leur a donné satisfaction, ils ne veulent plus de la terre ne leur suffit plus, c'est la possession même du sol que réclame le paysan, c'est l'expulsion à son profit des détenteurs actuels de la propriété foncière. On comprend la difficulté que présente le mouvement sous cette nouvelle forme. Le gouvernement anglais a engagé l'honneur à faire respecter la loi et à rétablir l'ordre.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

WASHINGTON.

Affaire Guiteau.

Verdict de culpabilité rendu par le jury.

Washington, 25—Le juge Porter continue son réquisitoire et passe en revue le témoignage de John W. Guiteau. Le plaignant l'interrompt continuellement en s'écriant; C'est un mensonge; vous êtes un homme sanguinaire, etc. Il devient si violent, et fait tant de désordre, que les huissiers ont toutes les peines du monde à l'apaiser.

Les interruptions de l'accusé ne font que exciter sa fréquence et en violences, puis M. Scoville se met de la partie, alors le tumulte est tel pendant un instant que l'on se croit dans une nouvelle Babel.

Le juge Porter ne termine son réquisitoire que tard dans l'après-midi, et demande que la cour s'ajourne à demain.

Le juge Cox s'adresse au jury et lui demande ce qu'il préfère: on rester en séance et entendre immédiatement le résumé des débats, ou attendre à demain. Le jury répond qu'il préfère entendre immédiatement le résumé du juge.

Le juge Cox fait le résumé.

A 4 h. 40, le jury se retire. Il rentre en séance à 5 h. 30 et rend un verdict de culpabilité, sur tous les chefs d'accusation.

Washington, 25—Le juge Potter continue son requisitoire en dépit des clameurs et des grossières insultes de l'accusé. Il termine à 3 heures.

Voici la conclusion: Vous délibérez sous l'œil de celui qui a ordonné que la vie fût enlevée par la loi à celui qui l'a criminellement enlevée à autrui. Le verdict que vous allez rendre aujourd'hui sera enregistré dans le livre de Celui devant qui nous devons tous paraître au grand jugement. Puissiez-vous le faire avec la philosophie de la gouvernement; mais si lui, ni aucun autre ministre de la couronne ne consentira jamais à revenir sur l'acte qui, il y a quatre-vingts ans, a réuni l'Irlande à la Grande-Bretagne. Or tel est au fond le but que poursuivent les auteurs du mouvement.

L'agitation agraire n'est qu'un moyen de soulèvement habilement choisi pour arriver à la séparation politique des deux îles, ou tout au moins à une condition pour l'Irlande analogue à celle des colonies de l'Angleterre, à des rapports semblables à ceux que la Hongrie sout